

L'UNIVERSITÉ
SYNDICALISTE
CLASSIQUE
MODERNE
TECHNIQUE
SNES (FSU) SYNDICAT NATIONAL DES
ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRÉ



SUPPLÉMENT AU N° 663
23 FÉVRIER 2008

L'Université Syndicaliste, supplément au n° 663
du 23 février 2008, hebdomadaire
du Syndicat national des enseignants
de second degré (FSU),
46, avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13
Directeurs de la publication :
Serge Chatelein, Gérard Anthéaume
Compo gravure : CAG, Paris
Imprimerie : RPN, 93 Livry-Gargan
N° CP 0108 S 06386 - ISSN n° 0751-5839

SOMMAIRE

2 - 7
Affiches

8
Tract

Tous en grève le 18 mars

Lycées bloqués, grèves académiques, rassemblements, actions d'établissements qui se multiplient : la préparation de la rentrée 2008 ne passe décidément pas. Avec plus de 9 000 suppressions de postes dans le second degré, dont une partie importante est transformée en heures supplémentaires, les établissements voient tout à la fois le nombre d'enseignants diminuer mais la charge de travail augmenter avec un afflux d'heures supplémentaires à absorber, fragilisant l'organisation des enseignements et dégradant les conditions de travail des personnels et des élèves.

Pourtant le gouvernement persiste, mettant en avant sa politique de réduction du nombre de fonctionnaires avec 160 000 suppressions d'emplois programmées d'ici 2012, dont 80 000 pour la seule Éducation nationale.

Xavier Darcos n'a pas caché la nécessité de transformer radicalement le système éducatif et les conditions d'emploi des personnels pour absorber ces nouvelles suppressions. Il doit lancer les discussions avec les syndicats sur le métier d'enseignant dès ce mois mars avec l'objectif d'un livre blanc de propositions qui « approfondira les grands thèmes ouverts par la commission Pochard ». Bivalence, annualisation des services, imposition d'heures supplémentaires, rémunération au mérite, transferts de missions comme l'orientation, l'ensemble des propositions de ce rapport ne vise qu'un objectif : faire travailler davantage des professeurs plus flexibles et moins nombreux – aux antipodes d'une revalorisation tant attendue de nos métiers.

Ajoutons à cela une réforme des lycées, en cours d'élaboration dans la plus grande opacité et déjà amorcée dans les LP, visant à économiser un maximum d'emplois, quitte à mettre en péril la réussite de nombreux élèves parmi les plus fragiles. Le tableau est complet !

Le SNES a pris l'initiative de proposer aux organisations syndicales du second degré de constituer une intersyndicale afin d'organiser la riposte et imposer des améliorations pour nos métiers. Les syndicats du second degré de la FSU (SNES, SNEP, SNUEP), l'UNSEN-CGT, le SNFOLC et Sud-Éducation, réunis le 15 février ont décidé d'appeler les personnels à une journée de grève et de manifestations le 18 mars et à se réunir pour débattre des suites. Elles soutiennent les actions d'établissement et locales, qu'elles appellent à poursuivre et à développer avec un souci permanent d'initiatives unitaires, de contacts avec les parents, d'interventions publiques et auprès des élus. La grève du 18 mars s'inscrit dans une semaine, du 12 au 19 mars, de mobilisation fédérale ponctuée de temps forts, le 12 mars contre la précarité, le 18 dans le second degré, le 19 dans le premier degré.

Le 18 s'inscrit dans un plan d'action dans la durée ; le SNES appelle à :

- poursuivre les actions permettant à chaque établissement par une modalité choisie collectivement de toucher le maximum de collègues ;
- participer à la grève du 18 mars ;
- se réunir en AG pour débattre des suites et en particulier une possible reconduction avant les congés de printemps.
- Dès le 19 mars, le SNES réunira ses instances pour analyser la situation et décider en fonction des remontées des suites les plus aptes à rassembler.
- Avec la FSU, il organisera une manifestation nationale pour l'Éducation le week-end du 17 mai.

Si le gouvernement n'était pas amené à revoir sa copie devant ce mécontentement généralisé, il encourrait le risque de nouvelles actions après la mi-mai qu'il faudra le temps venu mettre clairement dans le débat.



Claudie Martens
cosecrétaire
générale

Rentrée 2008

9 130

emplois supprimés dans le second degré dont 3 500
par transformation en heures supplémentaires

De 2003 à 2008

plus de 30 000

emplois d'enseignant auront disparu ne laissant
aucune marge de manoeuvre pour de nouvelles suppressions

De 2009 à 2012

Le gouvernement entend pourtant, dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques
lancée par le président de la République

SUPPRIMER 80 000 EMPLOIS dans l'Éducation nationale COMMENT ?

Imposer 3 HS à chaque enseignant ? :	30 000 emplois
Diminuer de 25 % les horaires élèves au lycée ? :	25 000 emplois
Supprimer une heure d'enseignement à tous les niveaux du collège ..	7 000 emplois
Passage du bac pro à 3 ans ?	10 000 emplois
Total	71 500 emplois

Annualisation des services ?????

Bivalence ??????

Xavier Darcos devra annoncer ses décisions en avril-mai 2008

Livre blanc sur nos métiers suite au rapport Pochard

Suite du protocole sur les bacs professionnels

Réforme des lycées

GRÈVE NATIONALE
Grève nationale
MARDI 18 MARS
mardi 18 mars

GRÈVE NATIONALE

Grève nationale

MARDI 18 MARS

mardi 18 mars



Dans l'action
jusqu'en juin
s'il le faut

D'ici le 18 mars

- rendez-vous académiques
- actions dans les établissements
- mise en débat des suites au 18 mars

18 mars

Grève nationale

19 et 20 mars

Synthèse des remontées d'établissement
en réunion nationale,
décision d'actions jusqu'au 17 mai

17 ou 18 mai

Manifestation nationale de toute l'Éducation,
à l'initiative de la FSU

19 mai

Décision sur la poursuite de l'action
en fonction des réponses du gouvernement

**Pour nos métiers,
nos emplois,
nos salaires**

Les organisations syndicales de second degré SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC, SUD-Éducation, UNSEN-CGT, se sont réunies le 15 février.

Elles font le constat qu'aucune réponse n'a été apportée à leur exigence de discussions sur la revalorisation du métier enseignant. Le ministre de l'Éducation nationale n'a pris aucune distance vis-à-vis du rapport Pochard, porteur de dangers pour les statuts et les missions des enseignants. Elles considèrent que ce rapport ne peut en aucun cas être une base de discussion.

Dans le même temps, l'insuffisance du budget 2008 aboutit à des suppressions massives de postes et de moyens pour la prochaine rentrée dans de très nombreux établissements (11 000 pour la rentrée 2008, 80 000 d'ici 2012). Il met en péril l'organisation des enseignements, dégradant les conditions de travail des personnels et des élèves, et porte atteinte à la qualité du service public d'enseignement. Ce constat s'inscrit dans un contexte très général d'attaque contre les salaires, les retraites et les statuts de tous les fonctionnaires.

Enfin, les organisations syndicales rappellent leur attachement aux trois voies distinctes de formation, générale, technologique et professionnelle, et leur refus de la généralisation des baccalauréats professionnels en trois ans que veut imposer le ministère et qui conduirait en particulier à la disparition des sections de BEP.

Dans l'immédiat, elles soutiennent les actions d'établissement et locales qu'elles appellent à poursuivre et à développer avec un souci permanent d'initiatives unitaires, de contacts avec les parents, d'interventions publiques et auprès des élus, pendant la période de février et début mars.

Elles appellent les personnels à participer massivement à la journée de grève et de manifestations du 18 mars et à se réunir pour débattre des suites afin de porter les revendications pour l'emploi public dans l'Éducation contre les suppressions des postes et le recours massif aux heures supplémentaires, pour une revalorisation du métier enseignant respectueuse des statuts, une consolidation des trois voies de formation en lycée (générale, technologique, professionnelle).

*Communiqué de presse
de l'intersyndicale de second degré*

RAPPORT POCHARD

Que contient le livre vert ?

Extraits :

« Les professeurs sont trop spécialisés. Ils viennent surtout..., donner à des élèves un certain nombre d'heures par semaines et, leur cours fait, ils s'en vont. Notre commission ne peut que reprendre ces analyses. »

Horaires élèves

« Aménager autrement les horaires des élèves : horaires annualisés par discipline..., fourchettes hebdomadaires, etc. ; ces volumes horaires devraient ne pas être intégralement contraints mais laisser une marge de choix pour que les établissements les affectent en fonction de leur projet ».
« Les normes nationales s'appliquant automatiquement comme les seuils de dédoublement, ou les heures affectées au soutien ... seraient abandonnées ».

Annualisation des services

« Un horaire hebdomadaire est source de rigidité dans l'emploi du temps des élèves. »

Bivalence, contractualisation des services et profilage des postes

« La bivalence est préférable dans certains cas, au collège plus qu'au lycée, et plus peut-être pour les élèves des collèges de l'éducation prioritaire. »
« Les modalités locales du travail des professeurs se décideraient dans l'établissement lui-même. Un document... d'une nature contractuelle..., pourrait être établi entre l'enseignant et l'établissement pour concrétiser ces rapports. »
« Profiler un poste... pour un collège donné en éducation prioritaire : Poste bivalent (en... et...) pour certaines des classes de Sixième et Cinquième, bénéficiant d'une formation de x semaines dans l'année ou rémunérées pour x (indemnité ou heures supplémentaires). »



Pour en savoir plus
www.snes.edu

Evaluation - rémunération à la performance

« Confier toute l'évaluation "ordinaire" aux chefs d'établissement ».
« Passage d'indicateurs portant sur le résultat des élèves à l'appréciation qui peut être portée sur la performance des enseignants ... se fonder sur des indicateurs de progrès des élèves. »

Allongement du temps de travail : 3 pistes

« L'obligation de service pourrait être complétée par un certain nombre d'heures. Ces heures pourraient être obligatoires et se traduire par un temps de présence complémentaire dans l'établissement pour du travail en équipe, de la coordination, de la formation... » « Ces heures seraient rémunérées ; ce pourrait être par une indemnité... (ou) sous forme d'heures supplémentaires. »
« L'octroi d'une prime serait la contrepartie d'un certain nombre d'obligations ou de tâches que les enseignants auraient à assumer en plus de l'enseignement. » « Il faudrait poser le principe que l'octroi de cette prime serait conditionné à un travail effectif, inscrit à l'emploi du temps des enseignants, et modulable en fonction des besoins. »
« Si le service restait hebdomadaire, l'obligation pourrait être portée de 18 à 22 heures, compensée par le versement de deux mois de salaire supplémentaires, sous forme d'indemnité. »



Un simple rapport ?

Xavier Darcos au sujet du livre blanc prévu pour mai 2008

« Je me donne trois mois pour parvenir à en définir le contenu et à le discuter avec les syndicats. »

« J'aurai à cœur, naturellement, d'approfondir les grands thèmes ouverts par la commission Pochard. »

GRÈVE NATIONALE
Grève nationale
MARDI 18 MARS
mardi 18 mars

Les propositions du rapport **POCHARD** sur le métier d'enseignant

- augmentation des obligations de service
- annualisation du service
- bivalence en collège
- évaluation assurée par le seul chef d'établissement
- primes, indemnités, décharges attribuées sur la base de critères locaux
- profilage des postes avec avis du chef d'établissement sur les affectations
- une partie des horaires élèves décidée au niveau de l'établissement
- conditions de travail des enseignants « contractualisées » avec le chef d'établissement

Un simple rapport ?

Xavier Darcos au sujet du livre blanc prévu pour mai 2008 :

« J'aurai à cœur, naturellement, d'approfondir les grands thèmes ouverts par la commission Pochard. »

Pour en savoir plus
www.snes.edu



Grève nationale mardi 18 mars

- ✓ Suppressions massives de postes et de moyens pour la prochaine rentrée et les 4 ans qui suivent (80 000).
- ✓ Aucune revalorisation du métier envisagée.
- ✓ Le ministre de l'Éducation nationale ne prend aucune distance vis-à-vis du rapport Pochard, avant l'ouverture des discussions sur les statuts et les missions des enseignants.

Les organisations SNES-FSU - SNEP-FSU - SNUEP-FSU - UNSEN CGT - SNFOLC - SUD Éducation appellent à poursuivre et développer les actions dans les établissements, à participer massivement à la journée de grève du 18 mars et à se réunir pour débattre des suites.

Pour nos métiers, nos emplois, nos salaires, dans l'action jusqu'en juin s'il le faut

D'ici le 18 mars

- rendez-vous académiques • actions dans les établissements
- mise en débat des suites au 18 mars

18 mars

Grève nationale

19 et 20 mars

Synthèse des remontées d'établissement en réunion nationale, décision d'actions jusqu'au 17 mai

17 ou 18 mai

Manifestation nationale de toute l'Éducation, à l'initiative de la FSU

19 mai

Décision sur la poursuite de l'action en fonction des réponses du gouvernement